



Définir nos choix, faire entendre notre voix !

Le Comité Technique Local du 1er juin avait un ordre du jour pléthorique. La séance a duré près de 2 jours et le CHS CT du 27 juin devra examiner encore de nouveaux plans pour le site de Mont de Marsan Dagas. Notre déclaration liminaire est au verso.

Cette situation provient du fait que la Xième version des plans ne satisfait toujours pas les représentants du personnel car les conditions de travail (mètres carrés par agent et fonctionnalité des services) peuvent être bien meilleures avec nos propositions. Et contrairement à ce que prétend M Roques, notre projet ne coûte pas plus cher que le sien.

Le sujet des droits syndicaux fut une autre raison de la longueur des débats.

En effet, la direction a décidé brutalement de supprimer l'autorisation d'absence des élu-es leur permettant de rédiger le compte rendu des réunions institutionnelles, ainsi que les remboursements de frais des suppléant-es. Face à ce recul sans précédent et particulièrement mesquin, vos élu-es ont ferrailé dur pour finalement déclarer qu'ils continueraient à exercer leur mandat comme avant, en ne respectant pas ces dispositions.

Autre gros point de friction, la mise en place de la caisse numéraire unique sur Dax, Morcenx et Mont de Marsan qui, pour la direction, n'a que des conséquences mineures sur la charge de travail des caissiers et sur les liaisons entre les services concernés.

Pour nous, c'est tout l'inverse, mais malgré la pertinence et la longue liste de nos arguments, la direction peine à reconnaître qu'il faut renforcer en emplois les services concernés.

Le bilan de la formation professionnelle de l'année 2016 a aussi donné lieu à de vifs échanges, notamment lorsque la direction a « accusé » certains agents de refuser systématiquement tous les stages qu'on leur propose.

Enfin, l'obsession du directeur sur la sécurité (caméras et digicodes partout) a achevé de nous inquiéter, notamment lorsqu'il déclare qu'il s'interroge sur le maintien du numéraire dans les petits postes comptables au motif que leur mise en sécurité coûterait trop cher.

Dans ce contexte tendu et aux sujets aussi nombreux que variés, nous n'avons pas souhaité rédiger un compte rendu car il aurait du faire entre 8 à 10 pages pour être complet. C'est pourquoi les élu-es de Solidaires Finances Publiques préfèrent débattre de tous ces sujets avec l'ensemble des agents en HMI.

Ce sera aussi la meilleure occasion pour trouver les moyens les plus efficaces pour faire pression sur la direction.

Solidaires Finances Publiques a donc proposer à l'intersyndicale de rencontrer les agents de la Pairie Départementale le 23 juin et de réunir des HMI le 26 Juin à Dax Doumer et à Mont de Marsan de 15 à 16 h pour définir nos choix et faire entendre notre voix !

Déclaration liminaire CTL du 01/06/2017

Monsieur le président, nous débutons notre déclaration liminaire en vous expliquant les raisons de notre absence à la première convocation de ce CTL le 23/05/2017.

Les élus de Solidaires Finances Publiques 40 ont souhaité boycotter la première convocation du CTL, à l'instar des autres sections dans toute la France, ayant à l'ordre du jour le nouveau règlement intérieur. En effet, si la Direction Générale se dit « attachée » au dialogue social, dans les faits, elle l'ignore et nous empêche de remplir notre rôle de représentants du personnel dans de bonnes conditions en mettant en œuvre un recul sans précédent des droits accordés aux élus.

Nous nous étonnons que ce CTL soit appelé à se prononcer sur un règlement intérieur qui n'a pas encore été validé par le CTR alors que les syndicats nationaux s'opposent fermement à ses nouvelles dispositions.

De plus, au niveau local, nous ne pouvions assister à un CTL se déroulant le lendemain d'un CHS-CT portant sur un des points de l'ordre du jour, l'installation des services dans les CFP de DAX et de MONT DE MARSAN.

Dans l'impossibilité technique de déposer une demi-nuit d'ASA 15 dans AGORA, le temps de préparation et d'analyse des modifications intervenues dans le cadre du CHS-CT de la veille, était de fait trop court. De même, vous n'aviez pas le temps matériel de nous faire parvenir les documents et plans modifiés à l'issue de ce CHS-CT. D'ailleurs, il est anormal que nous ne disposions pas, pour cette séance, des plans réactualisés par le CHS-CT et le cas échéant, par l'antenne immobilière de TOULOUSE.

Suite aux élections présidentielles et à la formation d'une nouvelle équipe gouvernementale, nous aimerions avoir votre sentiment sur l'absence surprenante d'un ministre de la Fonction Publique. Pour Solidaire Finances Publiques, il s'agit là d'un premier signe de mépris à l'encontre de tous les fonctionnaires. De quel Ministère allons nous dépendre ?

Autres signes négatifs des premières annonces présidentielles, la poursuite du gel du point d'indice et les suppressions d'emplois envisagées durant le quinquennat. 120 000 emplois à minima dont une grande partie touchera à nouveau nos métiers et nos missions. Un des outils des suppressions d'emplois s'appelle le P.A.S.

Or, en pleine période de réception du public et alors que tous les agents concernés ont été formés dans l'urgence pour tenter de répondre aux nombreuses questions des usagers sur le prélèvement à la source, v'la t'y pas que notre nouveau Président de la République, ex-ministre de Bercy, annonce un temps de réflexion sur le sujet !

Et patatras ! Le P.A.S. est dans l'impasse et les agents d'accueil trépassent ! Mais, qu'est ce qui se passe ? M. MACRON a-t'il enfin lu le livret vert de Solidaires Finances Publiques, qui s'y oppose depuis plus de 15 ans avec force argument, dont nous sommes fiers de vous en remettre un exemplaire. Ce petit livret trouvera sa place dans votre bibliothèque à côté de notre dossier revendicatif resté sans réponse depuis trop longtemps. A ce propos, les prochains députés des Landes en seront, eux aussi, destinataires et nous espérons qu'ils se montreront plus attentifs à sa lecture.

Nous profitons de l'occasion pour vous demander de bien vouloir nous communiquer le nouvel organigramme de la direction suite au prochain départ de Mme PARCHEMIN.

Suite à la décision du CHS du 03/04/2017 d'effectuer un recensement des besoins en sièges ergonomiques dans tous les services de la Direction Départementale des Finances Publiques des Landes, nous avons appris, lors du CHS du 22/05/2017, qu'il avait été fait ; Toutefois, deux questions subsistent : - pourquoi tous les agents du département ne sont pas au courant ? - pourquoi la DDFIP 40 met en doute le bien fondé de certaines demandes ? Afin de nous éclairer sur ce sujet, nous vous demandons de bien vouloir nous transmettre l'état du recensement effectué auprès de tous les services.